



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com

Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Rapport n°:

F 035701

Safety, quality and environmental services

☐ Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ Wallonie : Tél.: 081 432 611

Rés. Code:

1

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

Membre n°: Demandeur:

Responsable des travaux: Installation: Propriétaire/gestionnaire:
Nom, Prénom: Ch. J. J. J. Nom, Prénom: [REDACTED]
Adresse: [REDACTED]
N° carte d'identité: 1111111111 CP + Commune: 6731 Ixelles 6710 PURPANDRE
N° TVA: BE Tél: [REDACTED]

Bases de l'examen: ☒ Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE) ☐ RGPT ☒ Appareil 2.7
☒ Art 270 ☒ mise en usage ☐ modification ☐ extension ☐ Art 86 ☐ Art 271bis ☐ ① Unité d'habitation
☐ mobile ☐ temporaire ☐ Art 87 ☐ Art 278 ☐ ② Unité de travail domestique
☐ Art 271 ☐ périodique ☐ contrôle ☐ Art 88 ☐ Art ☐ ③ Parties communes
☐ Art 276 ☐ renforcement ☐ Art 276bis: vente d'une unité d'habitation ☐ Art ☐ Art ☐ ④ Unité de travail

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur: EAN [REDACTED] ☒ EAN non communiqué ☒ Compt.kWh non placé
Compt. kWh n°: [REDACTED] Index jour: [REDACTED] nuit: [REDACTED] ☐ Compt. kWh exclusif nuit:
Protection branchement (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☒ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100 ☐ n°: [REDACTED] Index nuit: [REDACTED]
Données installation: Conçue pour U_n: ☒ 230V ☐ 3x230V ☐ 3N400V ☐ Type de prise de terre:
Courant nominal maximum (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☒ 63 ☐ 80 ☐ 100 ☐ ☐ boucle de terre ☐ barre / piquets
Câble d'alimentation tableau principal: 4 X 1.0 mm² - Type: [REDACTED] ☐
Description installation: ☒ Dispositif diff. gén.: 13 A / 100 mA Nombre de tableaux: 6 Nombre de circuits terminaux: 42
☒ Voir annexe(s)

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:

☒ Contacts Dir. ☒ Contacts Indir. ☒ Montage ☒ Appareils ☒ Matériel ☒ 1^{re} section ☒ Schémas ☐ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre: [REDACTED] ☒ Isolation générale: [REDACTED] ☒ Continuité de terre ☐ Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général: ☐ était plombé ☒ a été plombé ☐ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions		Visa GRD:
Nouvelle installation		
☒ Néant		
Infractions		Mandataire GRD:
Installation existante		Nom:
☐ Néant		
Remarques		Visa:
☐ Néant		

Conclusion(s):

☒ La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.
☐ L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être
recontrôlée avant le 22/01/2009
• par le même organisme de contrôle (**)

Agent visiteur:

Nom: François R. Agent n°: 1076 Date: 22/01/2009
Annexe(s): ☐ Schéma(s) de position: ☐ Schéma(s) unifilaire(s): [REDACTED]

Pour le Directeur Général: Signature

15 001 01 21
Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
Le Service Public Fédéral Économie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
(**) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Énergie proposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



ELECTRICITE BATIMENT ET INDUSTRIE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE - DOMOTIQUE.

SPRL C.TIXHON
Avenue de la Gare, 37
6990 - HOTTON

Tél.084/46.62.97

Fax.084/46.81.91.

Email : c.tixhon@compaenet.be

RCM 15269

TVA BE434.453.102

TVA LU188.185.39

SGB 250-0110940-57

BIC GEBABEBB

IBAN BE09 2500 1109 4057

ENR n°11.26.11

ONSS n°067/1142210-88

Hotton, le 30 octobre 2008

SPRL Gentiane Promotions

A l'att d [REDACTED]

TABLEAU

appartement 2.7

Tension 2 X 230v

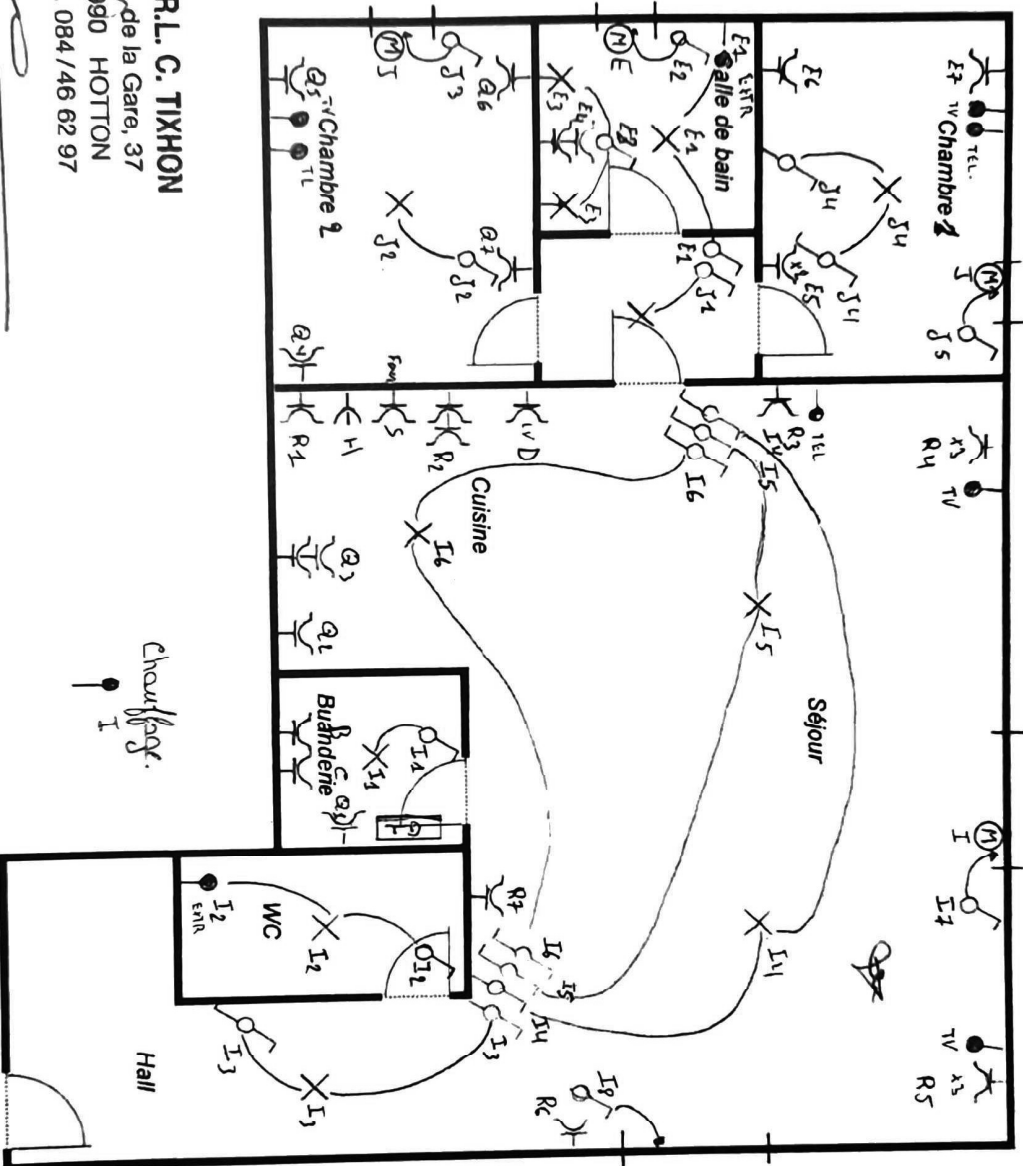
Terre

Rangée 1	A	2P 63A 30mA	Interrupteur différentiel salle d'eau
	B	2P 20A	Machine à lessiver
	C	2P 20A	Séchoir
	D	2P 20A	Lave-vaisselle
	E	2P 20A	Salle de bain + prises chambre
	F	2P 20A	Libre
	G	2P 20A	Libre
Rangée 2	H	2P 32A	Cuisinière
	I	2P 16A	Eclairage séjour, cuisine, hall, buanderie, WC + chauffage
	J	2P 16A	Eclairage hall nuit, chambre 1 et 2
	K		Libre
	L		Libre
	M		Libre
	N		Libre
Rangée 3	O	2P 63A 300mA	Interrupteur différentiel général
	P	2P 20A	Prises et éclairage cave + garage
	Q	2P 20A	Prises cuisine, buanderie, chambre 2
	R	2P 20A	Prises séjour, cuisine
	S	2P 20A	Four
	T		Libre
	U		Libre

*Vivienne
Paroquet &
10%*
[Signature]

APPARTEMENT N° 2.1

Rue Floréal n° 26 ATHUS

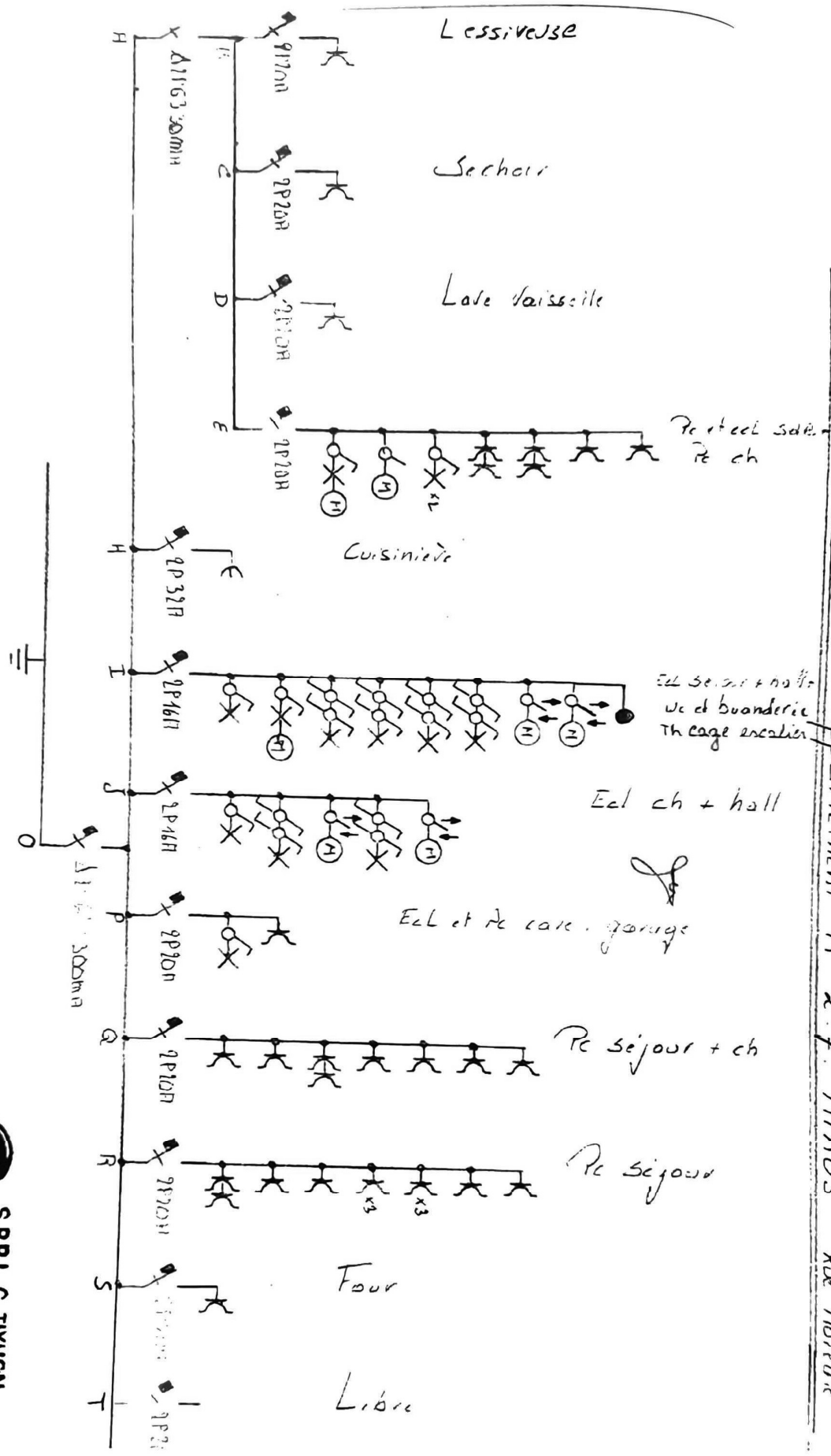


S.P.R.L. C. TIXHON
 Av. de la Gare, 37
 6990 HOTTON
 Tél. 084 / 46 62 97

1/30 10/10/10
 po e 77x100

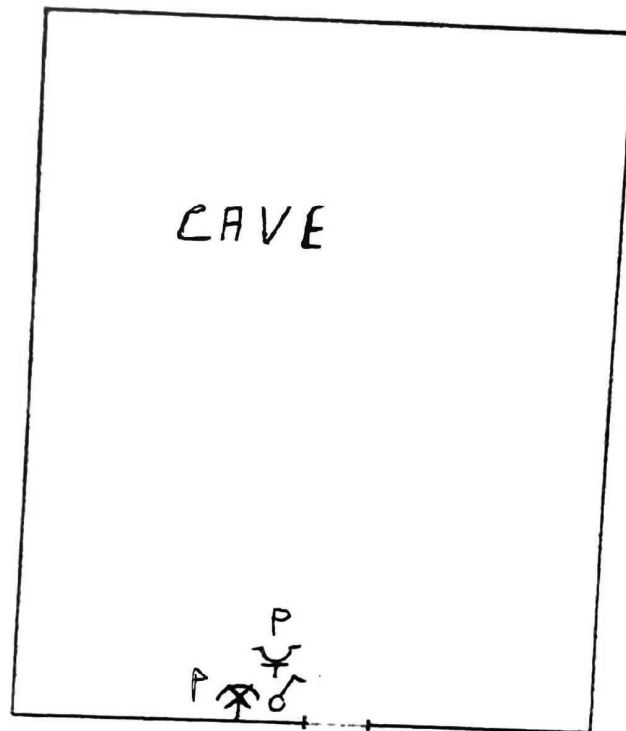
Schéma Unitaire

Appartement n° 27. Atlas Rue Florentine




S.P.R.L. C. TIXHON
 Av. de la Gare, 37
 6990 HOTTON
 Tél. 084 / 46 62 97

Schémas d'implantation (Rue Froidaite n°26 Athus.)



S.P.R.L. C. TIXHON
Av. de la Gare, 37
6990 HOTTON
Tél. 084/46 62 97

le 17 10 2008

[Signature]
PO C TIXHON